



contacts presse : Dominique Guiho, président de CoBEN | 06 47 90 52 41
Denez L'Hostis, vice-président de FNE-BRETAGNE | 06 22 01 36 32

Parc Éolien en Baie de St Brieuc : Face à l'urgence climatique,

FNE-Bretagne réaffirme la nécessité d'une transition énergétique concertée.

Le 3 mai prochain, vont débiter les travaux du chantier pour la construction du parc éolien offshore en Baie de St Brieuc. Les 62 éoliennes, pour une puissance totale de 496 MW, devraient entrer en service dès 2023 pour alimenter l'équivalent de 9% de la consommation électrique bretonne. France Nature Environnement Bretagne, tient à réaffirmer sa position sur le développement des énergies renouvelables : face à l'urgence climatique, la transition énergétique est indispensable et doit pouvoir se faire en conciliant la prise en compte des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Et ne l'oublions pas, la pêche elle aussi, va être fortement impactée par le réchauffement climatique.

Prioriser la sobriété énergétique

Viser très rapidement l'autonomie énergétique de la Bretagne est un objectif clé pour le territoire. Pour y parvenir, il faut prioriser la sobriété énergétique, en assurant une réelle réduction de la consommation et développer les énergies renouvelables décarbonées : la méthanisation, directement liée au cycle du carbone car dépendante de productions végétales dédiées, n'est pas sous sa forme actuelle acceptable ; l'éolien terrestre est freiné par les contraintes liées aux servitudes militaires et aériennes, qui concentrent les terrains éligibles sur 4 % de la surface bretonne, donnant l'illusion d'un territoire saturé ; enfin, le photovoltaïque accuse un très grand retard.

Les énergies marines renouvelables (énergies houlo-motrice, hydrolienne et éolienne) ouvrent donc une piste significative et nécessaire, en Baie de Saint Brieuc tout comme en sud Bretagne. Elles exigent toute notre vigilance, notamment pour la prise en compte des impacts environnementaux, qui ne sont pas au stade des connaissances scientifiques, encore assez bien appréciés : Les associations de protection de la nature et de l'environnement ont la volonté d'être associées aux suivis qui sont prévus lors des phases d'études préalables, de construction et d'exploitation des futurs parcs éoliens. Des mesures complémentaires concernant la biodiversité pourraient s'avérer indispensables : les associations membres de FNE-Bretagne¹ s'impliquent dans ce sens, notamment pour une meilleure prise en compte de l'avifaune et des chiroptères. Nous souhaitons que nos propositions soient mieux entendues.

Enfin, gardons à l'esprit que si les éoliennes marines engendrent un impact visuel, cet impact doit être mis en regard d'autres impacts objectivement bien plus graves, tels ceux provoqués par les énergies fossiles, mais aussi par la pollution radioactive de la Manche, du fait du rejet permanent de tritium en mer à partir du complexe nucléaire de la Hague...

La démocratie environnementale, clé de réussite

Les associations de protections de la nature et de l'environnement participent à animer le débat public environnemental. Associées aux réunions d'information, de concertation ou de suivi, elles apportent par leurs expertises une analyse critique sur les projets de transition énergétique. En aucun cas, le passage en force par la violence ne servira la cause, nous condamnons les actes de violences commis sur le chantier de RTE. Ceux-ci auraient pu avoir des conséquences humaines très graves.

Nous privilégions le dialogue et la négociation avec les parties prenantes du débat environnemental, pour la défense de la nature et des biens communs : nous avons toute liberté et indépendance, puisque nous ne défendons aucun intérêt privé : nous agissons toujours dans l'intérêt général.

Des choix politiques qui guideront la politique énergétique bretonne

A quelques semaines des échéances électorales, nous souhaitons que les prétendant(e)s aux responsabilités régionales, exposent clairement leur vision portée sur l'autonomie énergétique de la Bretagne à court et moyen terme. Les Bretonnes et les Bretons ont besoin de savoir quelles stratégies seront mises en œuvre dans les prochaines années : les choix qui sont faits aujourd'hui doivent être débattus et les décisions connues, car ils dessinent déjà la Bretagne de demain.

1 Bretagne Vivante, CoBEN, Eau et Rivières de Bretagne, Groupe Mammalogique Breton, Umivem, Vivarmor Nature

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - BRETAGNE

Fédération bretonne des associations de protection de la nature et de l'environnement

48 bd Magenta - 35000 Rennes | Tél. 02 99 30 83 72 - 06 49 21 47 19 | coordination@fne-bretagne.bzh | siret : 838 842 060 00017

fne-bretagne.bzh